

# COMMUNIQUE DE LA SOCIETE NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC

الطرق السيارة بالمغرب  
Autoroutes du Maroc



## EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

LA SOCIETE NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC a émis un emprunt obligataire garanti par l'Etat et réservé aux investisseurs institutionnels de droit marocain.

Cette émission a porté sur un montant global de MAD 2 000 000 000 réparti en deux tranches A et B, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

	Tranche A	Tranche B
Nature des titres	Obligations au porteur	Obligations au porteur
Cotation	Non cotée	Non cotée
Maturité	10 ans	20 ans
Amortissement	In fine	In fine
Plafond de l'émission	MAD 2 000 Millions	MAD 2 000 Millions
Nombre	20 000 obligations	20 000 obligations
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000
Taux nominal : Fixe	Entre 4,24% et 4,49%	Entre 4,47% et 4,97%
Date de jouissance	26 avril 2010	26 avril 2010
Période de souscription	Du 19 au 20 avril 2010	

Le montant global des souscriptions a atteint **MAD 8 292 000 000**.

Les souscriptions à la tranche B (20 ans) ont enregistré un montant de MAD 2 695 millions et ont été satisfaites à 100% pour les demandes au taux de 4.96%, et 33,5% pour les demandes à 4.97%.

Les souscriptions à la tranche A (10 ans) qui ont enregistré un montant de MAD 5 597 millions n'ont pu être satisfaites compte tenu de la sursouscription de la tranche B(20ans) et de la priorité qui lui a été accordée en terme d'allocation.

Conseillers Financiers -  
Coordinateurs Globaux

Attijari Finances Corp.



CDG Capital

CDG CAPITAL  
GROUPE CDG

Co-Chefs de file du syn-  
dicat de placement :

Attijariwafa bank



CDG Capital

CDG CAPITAL  
GROUPE CDG

Membres du syndicat de  
placement

BMCE Capital



Banque Centrale Populaire

